

COMITE DE DIRECTION

REUNION DU LUNDI 19 JANVIER 2026

Président : Mr Philippe AMADUBLE

Présents :

Mmes AFONSO Agnès – CARTIER Florence - VALENTIN Mireille
MM. Anthony ARCHIMBAUD - Thierry BAPT – Jérôme BERTRAND - Jacques BOURDAROT - Gérald CHARBONNEL - Jean-Paul CHASTAGNIER – Jean-François CLEMENT– Jean-Pierre GARDIEN - Julien GATIGNOL - Christian HOMETTE - Yves MAIGNOL – Sébastien MROZEK - Daniel NIERMONT

Assistent à la réunion :

Mme Laurence DALLE – Directrice – qui fait fonction de secrétaire de séance
M. Cyril VERDIER – Président de la Commission de l'arbitrage (en visio)
M. Fabien FLORE – CTD PPF

Excusés :

MM. Jean-François CERRALBO - Daniel FERRY- Jean-François LIABOEUF

Avant de débiter la réunion, le Président présente ses vœux pour cette nouvelle année et espère que la santé et la sérénité seront présentes tout au long de 2026.

Il poursuit en souhaitant la bienvenue aux deux nouveaux membres du Comité de Directeur – nouvellement élus – Mme Florence CARTIER et M. Sébastien MROZEK (représentant des arbitres).
Il rappelle l'obligation de confidentialité tant que le procès-verbal n'est pas publié.

Le Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 17 novembre 2025 est adopté sans aucune observation.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL

Comité Exécutif :

Lecture des procès-verbaux du 16 octobre 2025 – 21 novembre 2025 – 12 décembre 2025.

LIGUE FOOTBALL AMATEUR

Bureau exécutif

Lecture des procès-verbaux du 13 novembre 2025 et du 4 décembre 2025

Caméras Go Pro

Après échange avec la société Motorola, la FFF peut centraliser les commandes de caméras des ligues/districts qui se portent acquéreurs afin de leur faire profiter de tarifs préférentiels négociés.

Au vu des tarifs élevés, les membres du Comité de Direction décident de commander 3 caméras par un autre fournisseur.

Ces caméras seront présentes sur les rencontres à risque, les matches à enjeu, et les matches des finales.

Conférence Nationale du Football

Samedi 22 novembre 2025 a été présenté un ensemble de mesures structurantes destinées à accompagner le développement du football amateur pour les 4 prochaines années.

Déployer la politique fédérale en tenant compte de la spécificité de chaque territoire avec la création de nouveaux contrats d'objectifs territoriaux, entièrement repensés et un plan spécifique dédié aux territoires ultramarins ainsi qu'un rééquilibrage et un renforcement des dotations Nike offertes aux Ligues et Districts.

Renforcer le projet club pour structurer durablement les territoires avec le développement de conseillers en développement dans tous les territoires métropolitains et ultramarins – des aides renforcées et fléchées vers le développement du football féminin – un FAFA renforcé pour structurer durablement les clubs – création d'un dispositif « petits équipements » destiné aux clubs, des dotations Nike renforcées pour les clubs amateurs.

Une fédération solidaire avec la création d'un fonds d'aide d'urgence

INFORMATIONS DE LA LIGUE

Licences

Au 17 janvier 2026, la Ligue Auvergne Rhône Alpes compte 269 404 licencié(e)s contre 277 547 à la même date la saison dernière (soit une baisse de 2.93 %)

Opération tablettes

Du 26 janvier au 29 mars 2026, la Fédération Française de Football lance une opération tablettes en direction des clubs.

LENOVO TAB K11 Prix d'une tablette (hors réduction) : **188,09€ TTC livraison inclus.**

Chaque club pourra bénéficier d'une aide financière de 50€ par tablette, avec un maximum de 5 tablettes par club en fonction du critère d'éligibilité.

Le nombre de tablettes attribuables dépend du nombre d'équipes engagées en compétition à partir de U14 (sans comptabiliser les équipes engagées dans les diverses coupes) selon les données extraites du système FFF au 31 décembre 2025 :

- 50€ pour 1 tablette pour les clubs ayant entre 1 et 5 équipes engagées.
- Jusqu'à 100€ pour 2 tablettes pour les clubs ayant entre 6 et 10 équipes engagées.
- Jusqu'à 150€ pour 3 tablettes pour les clubs ayant entre 11 et 15 équipes engagées.
- Jusqu'à 200€ pour 4 tablettes pour les clubs ayant entre 16 et 20 équipes engagées.
- Jusqu'à 250€ pour 5 tablettes pour les clubs ayant plus de 20 équipes engagées.

Les clubs restent libres de commander moins que leur maximum, mais **chaque club ne pourra commander qu'une seule fois**, il est donc bien important de bien déterminer la quantité souhaitée avant de valider !

Une aide supplémentaire de 20€ minimum par tablette (qui pourra aller jusqu'à 30€ en fonction du nombre final de tablettes réellement achetées par les clubs de la LAuRAFoot) sera créditée sur le compte Ligue du club.

Assemblée Générale de fin de saison de la Ligue Auvergne Rhône Alpes

Elle aura lieu le samedi 27 juin 2026 à LYON

INFORMATIONS DIVERSES

Point sur les licences :

Au 17 janvier 2026 – le District du Puy de Dôme compte 22 278 licencié(e)s contre 23 141 la saison dernière à la même date (soit une baisse de 1.78 %).

Embauche C.T.A.

Le Président informe les membres du Comité de Direction qu'un Conseiller Territorial en Arbitrage a été embauché pour un contrat à Durée déterminé d'un an avec possibilité de C.D.I derrière. Il s'agit de M. Jean-François PERON – qui vient de la MAYENNE.

M. PERON débutera le 1^{er} mars 2026.

Projet avec le Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports du Puy-de-Dôme

M. Philippe AMADUBLE informe les membres du Comité de Direction de l'entretien qu'il a eu avec M. Gilles NEDELEC – Directeur adjoint au Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports du Puy-de-Dôme – en présence de M. Jacques BOURDAROT et Mme Laurence DALLE.

M. NEDELEC qui est chargé de mission pour la prévention et lutte contre les violences dans le sport - propose d'établir une convention avec le procureur du Puy de Dôme – l'état et le District du Puy de Dôme pour lutter contre les violences dans le football. Cette convention doit permettre d'échanger des informations concernant les actes les plus répréhensibles à l'occasion des rencontres afin que le Ministère Public soit très rapidement informé des violences et menaces dont seraient victimes l'ensemble des licenciés

Les membres du Comité de Direction valident cette proposition.

Dossier EN APPEL

Le District ayant fait appel suite à la condamnation aux Prud'hommes, Mr Philippe AMADUBLE informe que le dossier a été plaidé le 19 janvier 2026 à la Cour d'Appel et que la décision sera rendue le 17 mars 2026.

Week-end bénévoles Clairefontaine - LAURA - 7 & 8 mars 2026

Le Comité de Directeur valide les candidatures suivantes :

- Mme BERNARD Camille – F.C. MIREFLEURS
- M. BERTRAND Lionel – A.S. ENVAL MARSAT
- Mme CARTIER Florence – Membre du Comité Directeur
- M. CHANIMBAUD François – A.S. SUGERES
- Mme CHAUTARD Cindy – AMBERT LIVRADOIS SUD
- M. SIMON Pierre – F.C. PERIGNAT LES SARLIEVE

CLUBS ABSENTS aux ASSEMBLEES GENERALES du 5 DECEMBRE 2025

Après vérification des listes d'émargement, Mme Laurence DALLE communique aux membres du Comité de Direction la liste des clubs absents aux Assemblées Générales du 5 décembre 2025.

En application des dispositions statutaires, chacun des clubs suivants est sanctionné d'une amende de 100 € et 200 € pour les clubs labélisés

1. E.T.S. ARCONSAT – 522495
2. U.F.C. AYDAT – 565251
3. R.A.S. BEAUREGARD L'EVEQUE – 517316
4. F.A. LE CENDRE – 521161
5. ENTENTE CHARBOT – 582290
6. A.S. CHATEAUGAY – 548979
7. CLERMONT UNION JEUNESSE – 590198
8. CLERMONT FRANCO ALGERIENS – 552191
9. CLERMONT ACADEMY – 565247
10. A.S. CUNLHAT – 521491

11. HAUTE COMBRAILLE FOOT – 580473
12. F.C. FEMININ DES COMBRAILLES – 764587
13. E.T.S. DES VOLCANS MALAUZAT – 520562
14. U.S. MENETROL – 537754
15. U.S. MESSEIX BOURG LASTIC – 506522
16. F.C. MIREFLEURS – 537877
17. F.C. NORD LIMAGNE – 563628
18. U.S. PALLADUC – 519487
19. F.C. PASLIERES NOALHAT – 525423
20. A.S. PONTGIBAUD FOOTBALL – 581355
21. F.C. RIOM – 508772
22. F.C. SAYAT D'ARGNAT – 528789
23. A.S. SERVANT – 517525
24. U.S. SAINT SYLVESTRE PRAGOULIN – 519064
25. U.S. VERNINES – 530800
26. F.C. VERTAIZON – 531942
27. U.S. VIC LE COMTE – 506559
28. L'OUVERTURE – 554468

BILAN MI-SAISON

Anthony ARCHIMBAUD – Président de la Commission des Enfants et des Jeunes

Cette Commission composée de 19 membres – gère 590 équipes de U6 à U18 sur le département.

Les membres de la Commission sont très impliqués.

Concernant la Journée des débutants, il faut trouver un lieu rapidement.

La saison prochaine – la Commission des Enfants et des Jeunes veut développer le Futsal chez les U15 et les U18 et mettre la 1^{ère} phase des U13 sur le F.A.L.

Concernant la discipline et l'administratif, M. ARCHIMBAUD fait part que ce sont toujours les mêmes clubs qui posent problème. Il est important que les membres de la Commission se déplacent et rencontrent ces clubs de les accompagner.

Jean-François CLEMENT – Président de la Commission F.A.F.A.

3 dossiers sont complets

BEAUREGARD VENDON pour une main courante

ARCONSAT pour l'éclairage

ST REMY SUR DUROLLE pour l'éclairage

A venir ST CLEMENT DE REGNAT (main courante) – VERTAIZON (vestiaires) – MALAUZAT (irrigation)

Jean-François CLEMENT – Président de la Commission des Terrains et Installations Sportives

Au niveau du département, la Commission est à jour sur les terrains.

Jacques BOURDAROT – Président de la Commission de Discipline

10 affaires en instruction

10 convocations simples

Gérald CHARBONNEL

Le trésorier explique la différence de résultat sur le compte de résultat de 2024/2025 en évoquant l'augmentation des charges et la baisse de certaines recettes comme la location de salle.

Il poursuit en expliquant que la trésorerie reste saine mais que pour les saisons à venir, il faudra être vigilant.

Thierry BAPT – Président de la Commission des Championnats et Coupes

La 2^{ème} phase de la Départemental 5 va commencer le 8 février 2026.

Le tirage des 1/8^{ème} de finale des Coupes Seniors sera fait début février.

Cyril VERDIER – Président de la Commission Départementale de l'arbitrage

Une activité très dense

- 3 FIA (début septembre – octobre – décembre) – une cinquantaine de nouveaux arbitres formés. La prochaine FIA est fin janvier 2026
- 2 Assemblées Générales de début de saison
- 3 sessions de tests physiques et théoriques
- Formation recyclage arbitres Futsal
- Formation arbitre assistant
- Formation pour les observateurs
- Stage de perfectionnement pour les jeunes arbitres
- Stage de perfectionnement pour les arbitres Seniors
- Formation Candidats Ligue
- La Commission travaille sur la fidélisation des arbitres avec la cellule de recrutement

Christian HOMETTE – Président de la Commission du Statut de l'arbitrage

A l'heure actuelle – 27 clubs sont en infraction avec le Statut de l'arbitrage (9 clubs de D1 – 2 clubs de D2 – 3 clubs de D3 et 13 clubs de D4)

Mireille VALENTIN – Président de la Commission Féminine et de Féminisation

Mme VALENTIN regrette que certains clubs engagent des équipes avec aucune licenciée féminine.

La journée de qualification pour la Finale U13 F PITCH a eu lieu samedi 17 janvier 2026.

La Finale de la Coupe Futsal Féminine aura lieu le 1^{er} février 2026 au gymnase de la Tour d'Auvergne avec 6 équipes (1 équipe par club).

Mme VALENTIN souhaiterait que le District développe un peu plus le Foot Loisir.

Jean-Paul CHASTAGNIER – Président de la Commission des Délégués

Peu de désignations pour les délégués

Ne pas hésiter à mettre des délégués sur les rencontres sensibles ou à enjeu

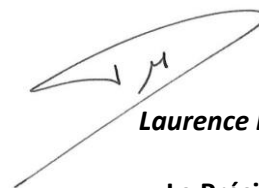
Julien GATIGNOL – membre de la Commission d'Appel

4 dossiers en appel

Prochaine réunion

23 mars 2026

La secrétaire de séance :



Laurence DALLE

Le Président :

Philippe AMADUBLE

